



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%
Numéro du produit	22506
Synonymes; marques commerciales	PEROXYDE HYDROGENE 30% SOL, HYDROGEN DIOXIDE, PEROXYDE HYDROGENE 27.5% SOL, PEROXYDE HYDROGENE 35% SOL, HYDROGEN PEROXIDE 32.5% SOL, HYDROGEN PEROXIDE 24.5% SOL, BOOSTER, HYDROGENPEROXIDE 30%, HYDROGEN PEROXIDE 30% SOL PH, A5 35, INTEROX AG SPRAY 25S, PEROXAL 30 PG
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro index UE	008-003-00-9
Numéro CE	231-765-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
--------------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	22506

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-765-0

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Mentions de mise en garde P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette L'acquisition, la détention ou l'utilisation de ces produits par le grand public sont soumises à restriction.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485845-22-XXXX

Numéro index UE 008-003-00-9

Numéro CAS 7722-84-1

Numéro CE 231-765-0

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact oculaire Irritation sévère, brûlure et larmolement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxygène. Oxydant.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1 ppm 1.4 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 2 ppm 2.8 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m³

PNEC
 - eau douce; 0.0126 mg/l
 - eau de mer; 0.0126 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l
 - rejet intermittent; 0.0138 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.047 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/l
 - Sol; 0.0023 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. (0.7 mm) Caoutchouc (naturel, latex). (1.0 mm) Caoutchouc nitrile. (0.33 mm) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 1 - 4
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 - 107°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.03 - 1.07
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	34
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 16.4 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 2.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 0.85 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	2014
N° ONU (IMDG)	2014
N° ONU (ICAO)	2014
N° ONU (ADN)	2014

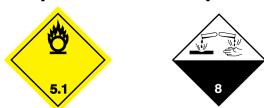
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Nom d'expédition (IMDG)	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	5.1
Risque subsidiaire ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	OC1
Etiquette ADR/RID	5.1
Classe IMDG	5.1
Etiquette IMDG	8
Classe/division ICAO	5.1
Risque subsidiaire ICAO	8
Classe ADN	5.1
Risque subsidiaire ADN	8

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

EmS	F-H, S-Q
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2P
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	58
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Acute Tox. 4 - H302: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul.

HYDROGEN PEROXIDE 20 - <35%

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 12-11-20

Numéro de version 2.001

Remplace la date 31-07-18

Numéro de FDS 22506

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Signature Jitendra Panchal



Scénario d'exposition

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrogen Peroxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21 Substances chimiques de laboratoire PC25 Fluides pour le travail des métaux PC27 Produits phytopharmaceutiques PC29 Produits pharmaceutiques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC32 Préparations et composés à base de polymères PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Secteur d'utilisation	<p>SU4 Fabrication de produits alimentaires</p> <p>SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure</p> <p>SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers</p> <p>SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9 Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement</p> <p>SU11 Fabrication de produits en caoutchouc</p> <p>SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion</p> <p>SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages</p> <p>SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements</p> <p>SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU21 Utilisations par des consommateurs</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>
------------------------------	---

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	<p>ERC1 Fabrication de la substance</p> <p>ERC2 Formulation dans un mélange</p> <p>ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)</p> <p>ERC6a Utilisation d'un intermédiaire</p> <p>ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)</p> <p>ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p> <p>ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p>
---	--

Salarié

Catégories de processus	<p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 90 %.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.
Facteur d'émission - eau	les contrôles d'émission des eaux usées ne s'appliquent pas, aucun rejet direct des eaux usées ne se faisant.
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Mesures de management du risque

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 90 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 0.99 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.35

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 0.21 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.075

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 0.71 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25



Scénario d'exposition Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrogen Peroxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Bleaching with hydrogen peroxide solutions
Catégories de produit chimique [PC]:	PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC26 Produits de traitement des papiers et cartons PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Salarié

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 35 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 9810 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 43600

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.01
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.009
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
-----------------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	Filtrage
------------	----------

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Incinération de déchets spéciaux
---	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 35 %.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	
	Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau. utiliser une protection pour les yeux et des gants. Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 2)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de12%.
<u>quantités utilisées</u>	
	Quantité par application: 100 mL

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 10minutes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Voie d'exposition	Inhalation
Information du consommateur	Ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	<p>eau douce: Exposition 0.0098 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.78</p> <p>eau de mer: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.079</p> <p>terre: Exposition 0.000154 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.067</p> <p>STP: Exposition 0.098 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.021</p> <p>Supposition du worst case</p>

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 0.005 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.002</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 0.496 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.18</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 0.298 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.11</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation : exposition 0.992 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.35</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - par inhalation : exposition 0.496 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.18</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Salarié - par inhalation : exposition 0.85 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.30</p>

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Exposition	Consommateur - par inhalation : exposition 0.13 mg/m ³ , DNEL 2.8 mg/m ³ , RCR 0.046
-------------------	--



Scénario d'exposition Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrogen Peroxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 4.93 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2465

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.8

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
-----------------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
-------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	Filtrage
------------	----------

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Incinération de déchets spéciaux

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67
eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006
terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049
STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019
Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38

Supposition du worst case



Scénario d'exposition

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrogen Peroxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
-------------------------	--

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 6210

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Néant.
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.8
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	Filtrage
-----	----------

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

à petite échelle

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67
 eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006
 terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049
 STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019

Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38

Supposition du worst case



Scénario d'exposition

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrogen Peroxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching
Catégories de produit chimique [PC]:	PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 6210

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Néant.
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.8
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	Filtrage
-----	----------

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67 eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006 terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049 STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38

Supposition du worst case